L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. P. WEISSE & Co. — Rue de Chartres No 73, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 6 JUIN 1860.

G. P. WEISSE
H. DUFOUR
S. HARBY
} Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans, MERCREDI MATIN, 6 JUIN.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Vente à l'encan de ce jour

Par Hicks & Lamarque, 66, Chartres—marchandises de saison et chevaux.

Par D. E. Murphy, à la Bourse St-Charles—Le public.

Par W. Lobdell, meubles dans la fosse, au pied de la rue Dauphine.

Par Vincent & Co, 20, Decatur—Vêtements.

Par Short, à midi, à l'Hôtel de Ville, rue de la Levée—Les propriétés emplacées aloug sur la rive droite du fleuve, Mississipi, et à 3 heures P. M. au N. 21 rue Jackson, Deuxième District, huit belles maisons d'or, neuves, dont une incroyable de demande pour louer.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Le devoir des élus.

Malgré le nombre encore considérable des abstentions, on peut considérer le vote de lundi dernier comme une manifestation importante de l'opinion publique. Il n'a été démontré qu'il ne suffit plus d'être porté sur une liste de parti pour l'emporter sur ses concurrents. Les électeurs ont témoigné leur volonté de tenir compte du caractère et des antécédents de chaque candidat. Aussi ce n'est pas seulement à la division des votes entre ses deux rivaux que M. Monroe a dû son élection, mais aussi à l'estime dont il a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions et aussitôt recorder et à une grande popularité personnelle dans une certaine classe de travailleurs.

L'élection de M. Milton Reiff est la plus significative de toutes. Elle veut dire aussi moins dire *réforme*. Les nominations de recorders, d'aldermen et d'assistants-aldermen se sont dirigées vers ceux des candidats de l'opposition et ceux du parti américain. Cette décision même constate que les électeurs en général se sont moins laissés guider par l'esprit de parti que par la confiance personnelle que leur inspirait tel ou tel candidat.

Certes, si le vote avait été plus considérable, si la population n'était préoccupée un peu plus à l'avance des élections, les résultats eussent été plus complets et plus satisfaisants, mais ce qui ressort du scrutin de lundi suffit à établir ce fait, c'est que la majorité des électeurs ne veut plus faire des élections de parti pour les fonctions municipales.

Les candidats élus doivent donc se considérer non comme des représentants d'une fraction des citoyens, mais comme les mandataires de toute la ville, chargés par elle d'une mission de confiance et responsables de leur gestion envers l'opinion publique. Aussi nous espérons que nous n'aurons pas lieu avec les nouveaux élus et le caractère que nous leur avons tracé.

Le nouveau maire est un homme qui se distingue par un grand bon sens pratique. Il comprendra la portée de l'élection qui l'a élevé au pouvoir, et comme évidemment il a eu un nombre considérable de voix en dehors de son parti, il doit en se sentir plus indépendant vis à vis de son propre parti politique. Son intérêt et celui de la ville exigent aussi l'économie publique que M. Monroe doit à notre avis pour savoir comment il devra l'exercer.

Le passé nous a appris à ne pas avoir une confiance prématurée dans les bonnes intentions, mais on ne peut non plus critiquer un fonctionnaire avant de l'avoir vu à l'œuvre. Nous attendrons donc pour juger M. Monroe, qui il est entré dans le plein exercice de ses fonctions. Plus libre que ses prédécesseurs de toute influence de parti, il a la possibilité de réaliser d'importantes réformes.

Ce ne sont pas seulement les aldermen élus qui doivent trouver dans l'élection dernière un guide pour leur conduite; le sens du vote ne doit pas être perdu pour les anciens membres des deux cohseils. Tandis que les uns puiseront dans l'appui du sentiment public une énergie nouvelle, pour marcher dans la bonne voie, les autres se sentiront arrêtés sur la pente fatale où est si facile de se laisser entraîner par la contagion de l'exemple.

La Nouvelle-Orléans s'est réveillée de sa torpeur et a donné un exemple qui ouvre sur la confiance de ses mandataires. Il y a maintenant dans les deux conseils assez de bon éléments pour faire prédominer la voix des intérêts publics sur les petites manœuvres des spéculateurs en finances municipales. Les pères de la ville ont été quelquefois des *pères prodigues*, et il est bon qu'ils se sentent un peu tenus en tutelle.

Un des premiers soins qui incombent au maire comme au conseils, consiste dans les nominations qui leur sont dévolues par la loi. Nous nous ne saurions que l'esprit de parti sera complétement étranger aux choix qui seront faits, mais nous croyons au moins que les nouveaux élus ne pourront d'honneur et exigeront des conditions d'honnêteté et d'aptitude de tous ceux qu'ils désigneront pour remplir un emploi.

En somme, l'élection actuelle ne nous fera pas regretter le passé, et elle donnera satisfaction sur bien des points aux réclamations des intéressés. Si la police est un peu mieux faite, si l'exécution des contrats pour l'entretien des rues est surveillée attentivement, si les conseils font un emploi plus sage et plus utile des deniers publics, ce sera le commencement d'une nouvelle ère dans notre administration municipale.

Le peuple a fait sa part, il a voté; à lui maintenant d'encourager les dévouements et de flétrir les défaillances; à lui de témoigner par sa confiance aux uns et par son indifférence aux autres qu'il entend être souverain.

CHRONIQUE LOCALE.

Retours complets de l'élection.—On trouvera dans la partie anglaise les retours complets de l'élection de lundi. Le tableau que nous avons préparé indique le vote reçu par chaque candidat dans chaque poll de la ville entière.

On verra que 7,307 suffrages ont été donnés pour le maire. Il y a toutefois quelque petite partie manquante dans le tableau et depuis.

M. Monroe l'a emporté sur M. Place de 1,611 et sur M. Gaither de 1856. Ces deux derniers ont reçu ensemble 153 voix de plus que M. Monroe.

M. Reiff, candidat pour la place de recorder, a triomphé de M. Fléchier, par 2,624 voix.

Les recorders de 1856, MM. Bringier, Sauvé & Saltz M. Sloan et G. 22 voix; M. J. L. Perry qui a eu 197 voix de plus que M. E. Starr; M. Long qui a reçu 724 voix de plus que M. Wynne; et M. Adams qui a triomphé de M. Cazeaux par 265 suffrages.

Les aldermen élus sont: M. Nixon qui a reçu 151 voix de plus que M. Reid, M. Stone qui a battu M. Rhodes de 205 voix, M. Pontalba dont la majorité est de 56; et M. Monroe qui a triomphé de ses deux concurrents.

Assistants-Aldermen élus: Kennard, 22 voix de majorité sur Bagge; Toledano 67 voix de majorité sur Lacoste; Bringier, sans opposition; Hughes, 92 voix sur Holland, capitaine Jas Davis, 76 voix sur Hughes. Les autres candidats ont échoué par de nombreux.

Retour officiel de l'élection.

Premier District.

Pour Maire—Monroe *(élu)*		1570 voix
	Place	1008
	Giraudie	451
Commissaire des Rues—Fléchier		747
	Reiff *(élu)*	2047
Recorder—Emerson *(élu)*		1412
	Shields	1337
Aldermen—Brice		1146
	Fields *(élu)*	1253
	Nixon *(élu)*	1401
	Story *(élu)*	1471
Assistant-Aldermen—Bagge		369
	Kingsland *(élu)*	321
	Toledano *(élu)*	434
	Lacoste	305
	Hatcher	414
	Beebe	1000

Second District.

Pour Maire—Monroe		1826
	Place	1246
	Giraudie	830
Commissaire des Rues—Fléchier		840
	Reiff *(élu)*	1189
Recorder—Fabre *(élu)*		1301
	Sloan	807
Aldermen—Levasseur		875
	Fortnall *(élu)*	971
Assistant Aldermen—Hodgkins		446
	Holland	521
	Shepherd	540
	Frémaux	440

Troisième District

Pour Maire—Monroe		1001 voix
	Place	910
	Giraudie	336
Commissaire des rues—Fléchier		835
	Reiff	569
Recorder—Long *(élu)*		963
	Wynne	580
Aldermen—Wiltz *(élu)*		1145
Assistant-Aldermen—Schumacher		376
	Laeffe *(élu)*	443

Quatrième District

Pour Maire—Monroe		563
	Place	123
	Giraudie	213
Commissaire des rues—Fléchier		396
	Reiff	910
Recorder—Campbell		561
	Adam *(élu)*	721
Aldermen—Shumway		431
	Veinard	163
	Moreau *(élu)*	804
Assistant Aldermen—Daniels		291
	Hinche	294

Conseil de Ville.—Il y a eu séance régulière du Conseil hier soir. Nous donnons un résumé des délibérations.

Aldermen—Présidence de M. Nixon.

La nouvelle ordonnance concernant les incendies, qui avait été adoptée par les Assistants-Aldermen, a passé sans avoir subi des amendements sans importance.

On a adopté une résolution donnant un bureau convenable au recorder dans l'Hôtel-de-Ville, au lieu de celui qu'il occupe actuellement dans les maisons de l'Ouest.

On a adopté, après une longue discussion, l'ordonnance spécialement la police et le télégraphe d'alarme pour le feu, en vertu de cette ordonnance, il y aura un surintendant et un assistant-surintendant de la police, et les opérateurs et un nombre suffisant de surintendant, avec un salaire total de $2,400.

Une résolution de Bacon (adverse pour ce réduit à la simple procédure à l'égard de l'achat de l'Hôtel-de-Ville actuel-surintendant du télégraphe de la ville, a été acceptée.

Assistant Aldermen.—Il y a eu séance à l'assemblée spéciale de ce conseil, hier soir.

Le trésorier a présenté son rapport hebdomadaire, qui donne une balance en caisse de $30,420.

Le rapport a été suivi par un rapport recommandant les pétitions de certains propriétaires, dans d'elle demandant que la rue Franklin soit payée en planches carrelées à mesure aussi que le comité pour trait en fait en bon état de réparation. Cependant il a été décidé que le comité ne pourra pas faire ces réparations avant le mois de Septembre prochain, lorsque le défaut de $1 by 2 sera expiré.

On a accepté la résolution du rapport rapportant qu'il faut $1,000 pour réparer les ponts de la rue Magnolia.

On a appelé pour la discussion, la résolution amendée par les Aldermen, pour les stations des cabs et voitures près des théâtres.

Le contrôleur a annoncé la vente à Peirson du droit de construire un chemin de fer, rue de l'Esplanade et du Canal—elle a été référée.

La résolution du conseil supérieur au sujet du télégraphe a été adoptée.

Les deux conseils s'étant réunis, on a procédé à l'élection du secrétaire-adjoint et de son assistant. M. Achille Morel a été élu secrétaire-adjoint et M. J. Masselin, par 18 voix contre 7. M. J. R. Maupin a été unanimement élu assistant secrétaire-adjoint.

Après quoi le conseil s'est ajourné.

Examen des Ecoles Publiques du Second District.—L'examen annuel des Ecoles Publiques du Second District commencera lundi par celle de l'Ecole du Sud, sous la direction de Phelps et continuera Mme Avenue, le mardi par Mme Wiltz, le mercredi par Mme Bourgeois et G. Silva, M. Alphonse Camenge, surintendant des écoles, a prié l'examen dans lequel les enfants ont fait preuve à leurs directeurs.

Ce n'est qu'après un long et sérieux examen à l'examen de l'école de la rue de Bayou. La maison qui sert d'école n'est pas en son état et loin d'offrir toutes les conditions désirables pour la santé et le bien-être des enfants. Chacune, parce que la maisons est vendue. C'est la méchante que les directeurs aient pu trouver sont le rapport du volontaire, mais il n'y a pas mieux de place. On demande une chance pour mettre plus d'ordre et de propreté dans la classe, mais, dans notre opinion, cela ne suffisait pas bien.

Cette institution est sous la direction de Mme Blanc, possédant toutes les qualités requises pour diriger le succès de cette institution qui doit être si salutaire au cœur de notre population.

Sur motion de M. J. Duchamp, le nom du président est ajouté à la liste des délégués.

Révolu, que le *Pionnier de l'Assomption* et les autres journaux démocratiques de l'Etat sont priés de publier les présentes délibérations.

Sur motion de M. J. B. L. Dugas, l'assemblée s'ajourne.

Assomption, le 19 mai 1860.

Désiré LEBLANC, président.

C. Caillouet, secrétaire.

Correspondance de Madrid.—Une correspondance de Madrid du 11 mai, contient les détails suivants:

Les troupes de l'armée d'Afrique viennent de faire leur entrée solennelle dans Madrid. Rien n'en vous tont ce que l'enthousiasme, rehaussé par l'orgueil national, a pu produire de plus beau, de plus capable de concevoir, et vous aurez une faible idée de l'ovation faite par la population de la capitale aux braves soldats de Castille, qui ne peut le contester, ont bien mérité de leur patrie, dans la guerre qui vient de finir.

Hier matin, de bonne heure, quatorze mille hommes environ étaient réunis, non point à Carabanchel mais bien sur la route de France à une lieue de Madrid, non loin du village de Vicalvaro. Toutes les troupes étaient dressées et l'une d'elles, offertes par la municipalité, était destinée au général en chef.

Le maréchal O'Donnell avait quitté Aranjuez à onze heures et demie, et à une heure, il arrivait à la gare du chemin de fer où l'attendait une foule immense qui l'a salué par des vivats enthousiastes. Il n'a pas traversé la ville et il a eu rejoint aussitôt au camp accompagné des généraux et de ses aides de camp auxquels il a offert un grand banquet qui s'est prolongé fort tard dans la soirée.

Le camp a été visité hier et ce matin par la population entière: la large voie qui y conduit était littéralement encombrée par les piétons, les voitures et les omnibus.

Hier soir, déjà toutes les maisons étaient ornées de drapeaux et de guirlandes de fleurs; le pavillon national flottait partout, sur les édifices publics comme sur les balcons des maisons particulières, et cela jusque dans les quartiers les plus reculés; le cadre de la Carrera San Jerome, le ministère de l'Intérieur à la Puerta del Sol, le palais de duc de Medina-Coeli et l'Hôtel de Ville se distinguaient surtout par l'élégance et la richesse de leur ornementation. Les marquises de Castillejos avaient fait orner sa maison de la rue d'Alcala de la façon la plus gracieuse: les balcons étaient couverts de riches draperies en velours grenat, et au-dessus d'une infinité de drapeaux se trouvaient des écussons portant les noms de tous les généraux, à l'exception du cadet du général Prim, son mari.

A la porte d'Atocha s'élevait un bel arc de triomphe et le Prado était orné d'une immense guirlande de fleurs et de globes de couleurs; les jardins d'Arajuez avaient été, à cet effet, mis à la disposition de la municipalité par la reine Isabelle.

La famille royale a quitté sa résidence actuelle, ce matin, à sept heures et demie, et est allée d'abord visiter le camp avant de se rendre au palais pour assister du grand balcon au défilé des troupes.

A midi et demi, l'armée est arrivée à la porte d'Atocha et le cortége a défilé au milieu du bruit de l'artillerie et du son des cloches de toutes les églises. La gendarmerie à cheval ouvrait la marche: après elle venaient les enfants des écoles et les élèves de l'université portant des drapeaux et chantant en chœur des hymnes de circonstance. Venaient ensuite tous les officiers blessés dans les différentes batailles de la guerre, le général en chef, accompagné d'un brillant état-major et d'une escorte de cavalerie; le premier corps d'armée venait à sa suite le général Echagüe; le second corps conduit par le général Prim; le troisième corps, sous les ordres du général Rios de Olano et enfin quelques escadrons de cavalerie.

Le duc de Tétouan et le général Prim ont eu les honneurs du jour; le premier, malgré le peu de temps qu'il a passé au gouvernement du royaume, a su gagner l'estime et la confiance de tous les Espagnols, et le second, depuis son départ d'Afrique, a été proclamé par l'armée et par la population entière le héros de la journée.

Le défilé a duré trois heures et demie, et pendant tout ce temps, il n'a pas cessé de pleuvoir des fleurs et des couronnes.

Le soir, il y a eu illumination générale et grande fête populaire.

Le roi et la reine ont été reçus avec enthousiasme à leur entrée au théâtre Royal.

Le bruit courait aujourd'hui que Messine, la place la plus forte de la Sicile, que commande le général Fergola, venait de se rendre. Cette nouvelle n'a pas été confirmée officiellement.

On est du reste sans nouvelles précises de l'intérieur de l'île, le fil télégraphique ayant été rompu entre Messine et Syracuse.

Tous les renseignements qui nous parviennent s'accordent à représenter comme imminente l'évacuation de Messine par la division Bosco.

Il se confirme que le contre-amiral Gelonese se porte devant Naples avec un vaisseau et trois frégates.

Rome, 10 mai.

Le général de Balogne a refusé de chanter un *Te Deum* à l'occasion de la fête du statut de Piemont.

Turin, 11 mai.

La flotte sarde a reçu l'ordre de se concentrer pour toute éventualité.

Le bruit de nouvelles expéditions pour la Sicile est confirmé. Les volontaires qui en font le voyage.

On dit que le *Piemonte* n'a pas été capturé.

A Naples on continuait les envois de troupes en Sicile.

Publication Assomption.—Nous empruntons au *Pionnier de l'Assomption* le compte rendu suivant:

A l'assemblée du Parti Démocratique de la paroisse Assomption, tenue, conformément à la convocation du Comité Exécutif de l'Assomption, la maison de Cour, le 12 mai 1860, pour prendre les mesures jugées convenables relativement à la nécessité d'une parfaite union de tous les Démocrates de la Louisiane à la Convention Démocratique Nationale de Charleston.

M. Désiré Leblanc fut appelé au fauteuil, et M. Camille Caruuche, nommé secrétaire.

Après l'exposé du but de l'assemblée, il fut résolu qu'un comité serait nommé par le président pour rédiger des résolutions.

Le président choisit MM W. R. Mills, F. A. Tête et l'Hon. J. B. L. Dugas pour composer ce comité.

Après avoir délibéré, le comité apporta les résolutions suivantes:

Attendu qu'il n'importe être rigoureusement du principe dans le Parti que la voix de la majorité, clairement exprimée dans une Convention Démocratique, soit obligatoire pour tous ceux qui participent à ses délibérations, lorsque principe a encore été sanctionné par la Démocratie de la Louisiane à la Convention d'Etat de la Nouvelle-Orléans, le 7 mars dernier, et que, malgré, certaines réclamé, à se retirer de la Convention Démocratique Nationale, et en résignant d'animer ses délégués pour former une nouvelle convention, et que, malgré l'intervention de l'Etat pour soutenir les candidats choisis par ladite Convention Nationale, en conséquence il est

Résolu, que les membres de la Délégation de la Louisiane, qui, à Charleston, ont déserté la Convention Nationale, et, au moyen d'une nouvelle organisation politique, ont tenté de supplanter le parti Démocratique, soient par ce fait, mis en position à l'usage consacré de tout temps, et ont abandonné la mission qui leur avait été confiée

Résolu, que dans la nouvelle élection à faire par les Démocrates de l'Etat, par des Conventions ou par des convocations de délégués nommés de nouveau en relation directe aux questions qui exigent une décision immédiate, soit le droit de s'assembler, de se consulter et *d'adopter telle action*, qu'ils jugeront mieux sages.

Résolu, que ce droit de s'assembler et de délibérer est inhérent à tout homme libre, que les membres du Parti Démocratique de la Louisiane ne peuvent en être privés, ni par leur Comité Central d'Etat, ni par leurs délégués à la dernière Convention d'Etat, ni par aucun autre corps ou personne, et rejette que la Démocratie de l'Assomption voit le Comité Central de l'Etat refuser de reconnaître un droit si clair et si juste, bosom ce refus sur le principe, que les membres de ce même droit comité croient, *que ce ne sont pas les Electeurs Démocrates de l'Etat, mais bien les Délégués à la dernière Convention d'Etat, qui tirent leur pouvoir du Statut Rouge* qui sont les Constitutions de la Délégation élue à Charleston, et *ils considère comme les seuls Constituants* auxquels la dite Délégation soit responsable et auxquels elle doive rendre compte de ses actes.

Résolu, que considérant le refus du Comité Central de l'Etat de prendre l'initiative en convoquant le Parti en Convention et pensant qu'il est important que la Louisiane soit pleinement représentée à la Convention qui doit se réunir à Baltimore, le 18 *du mois prochain*, nous conseillons à recommander que la Démocratie de l'Etat assemble une Convention à Donaldsonville le mercredi 6 juin prochain